Annales Pharmaceutiques Françaises (2017) **75**, 59—66

Disponible en ligne sur ScienceDirect www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France EM|consulte www.em-consulte.com

ARTICLE ORIGINAL

Impact de la chute des brevets sur le critère « qualité » et sur le prix des médicaments à l'hôpital : étude sur cinq anticancéreux entre 2008 et 2015 à l'Assistance publique—Hôpitaux de Paris☆

Impact of the expiry of the patent on quality and price of medicines at hospital: Study of five anticancer drugs from 2008 to 2015 at the Assistance publique—Hôpitaux de Paris

V. Siorat[a,*,b], **C. Raybaut**[a,b], **N. Poisson**[a,b], **P. Paubel**[a,c]

[a] *Service évaluations pharmaceutiques et bon usage, AGEPS, AP—HP, 7, rue du Fer-à-Moulin, 75005 Paris, France*
[b] *UF évaluation et achat des médicaments, agence générale des équipements et des produits de santé (AGEPS), Assistance publique—Hôpitaux de Paris (AP—HP), 7, rue du Fer-à-Moulin, 75005 Paris, France*
[c] *Faculté de pharmacie de Paris, institut droit et santé, Inserm UMR S 1145, université Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité, Paris, France*

Reçu le 2 février 2016 ; accepté le 14 juin 2016
Disponible sur Internet le 14 juillet 2016

MOTS CLÉS
Anticancéreux ;
Qualité ;
Prix ;
Concurrence

Résumé
Objectifs. — Les anticancéreux représentaient en 2005 le premier poste de dépenses des médicaments utilisés en hospitalisation. Dix ans après, on peut constater que la mise sur le marché des médicaments génériques a entraîné une forte diminution de leur prix. Afin de déterminer si cette baisse s'est faite au détriment de la qualité des produits, une étude de l'évolution du rapport qualité/prix de cinq anticancéreux a été réalisée à l'AP—HP.
Méthode. — Ce travail porte sur le docétaxel, l'oxaliplatine, la gemcitabine, l'irinotécan et le paclitaxel, et cible la période de transition entre une situation de monopole et une situation de concurrence (2008—2015). Le prix est déterminé en calculant le coût au milligramme de chaque

☆ Cet article a fait l'objet d'un poster aux Journées de l'Achat Hospitalier le 9 décembre 2015.

* Auteur correspondant.
Adresse e-mail : virginie.siorat@aphp.fr (V. Siorat).

http://dx.doi.org/10.1016/j.pharma.2016.06.002
0003-4509/© 2016 Académie Nationale de Pharmacie. Publié par Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

spécialité. La qualité est évaluée par la moyenne des notes obtenues lors de l'analyse des offres reçues au cours des procédures d'achat sur quatre critères d'évaluation : forme galénique prête à l'emploi, stabilité de la solution après dilution, sécurité d'utilisation et étiquetage.
Résultats. — Entre 2008 et 2015, le prix au milligramme de ces anticancéreux a fortement diminué, suite à la mise sur le marché des génériques. La qualité des offres des candidats est maintenue et même améliorée dans de nombreux cas. En moyenne, les notes qualité des génériques, plus basses que celles des princeps en 2008, sont désormais les plus élevées.
Conclusion. — Cette étude permet d'objectiver les effets de la chute des brevets des médicaments princeps. La mise sur le marché de médicaments génériques a permis un double bilan positif pour l'acheteur : de fortes baisses de prix et l'amélioration de la qualité, sur l'exemple des cinq anticancéreux étudiés.
© 2016 Académie Nationale de Pharmacie. Publié par Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

KEYWORDS
Anticancer drugs;
Quality;
Price;
Competitive situation

Summary
Objectives. — Anticancer drugs were in 2005 the first expenditure item of the hospital drugs. Ten years later, it is noted that the placing on the market of generic drugs has led to a strong decrease of their price. To determine whether this decrease comes at the expense of product quality, a price-quality ratio trend study of five anticancer drugs was performed at AP—HP.
Method. — This work concerns docetaxel, oxaliplatin, gemcitabine, irinotecan and paclitaxel, and focus on the transition period between monopoly conditions and competitive situation (2008 to 2015). The price is set by calculating the cost per milligram of each specialty. Quality is evaluated by the average of quality marks obtained during the analysis of the tenders received in the purchasing procedures on four assessment criteria: ready for use form, stability of the solution after dilution, safety use and labeling.
Results. — Between 2008 and 2015, the price per milligram of these anticancer drugs decreases, following the placing on the market of generic drugs. The quality of the tenders is maintained and even improved in many cases. On average, generic rating quality, lower than that of the originators in 2008, are now the highest.
Conclusion. — This study allows an objective basis of the effects of the drop in patent originator medicines. The placing on the market of generic drugs has a double positive result for the buyer: strong price cuts, parallel to the quality improvement, through the example of five anticancer drugs studied.
© 2016 Académie Nationale de Pharmacie. Published by Elsevier Masson SAS. All rights reserved.

Introduction

La classe des anticancéreux représente aujourd'hui un des principaux postes de dépenses des médicaments utilisés en hospitalisation à l'Assistance publique—Hôpitaux de Paris (AP—HP) (soit 135,5 millions d'euros — données 2014), après la classe des antiviraux à usage systémique dont font partie les traitements des hépatites C. Toutefois, la classe des anticancéreux est très hétérogène : elle comporte à la fois d'anciennes molécules (alkylants, antimétabolites, alcaloïdes, etc.) financées dans les groupes homogènes de séjour (GHS), mais également de plus récentes relativement coûteuses (anticorps monoclonaux et inhibiteurs de la protéine kinase par exemple), qui peuvent être financées en sus du GHS.

En effet, dans le système de financement des établissements de santé par la tarification à l'activité (T2A), la liste des spécialités pharmaceutiques facturables en sus des prestations d'hospitalisation a été créée afin de garantir à tous les patients l'accès aux médicaments innovants et coûteux. Leur prise en charge par l'assurance maladie est intégrale en contrepartie du respect par les établissements de santé des dispositions du contrat de bon usage signé avec l'agence régionale de santé (ARS) [1]. Pour ces spécialités, leur remboursement est effectué sur la base d'un tarif de responsabilité déterminé par le comité économique des produits de santé (CEPS).

Les anticancéreux représentaient déjà en 2005 le premier poste de dépenses des médicaments utilisés en hospitalisation (86,5 millions d'euros) à l'AP—HP, soit près d'un tiers du total (265,2 millions d'euros).

Depuis 2005, les brevets protégeant les molécules de plusieurs médicaments princeps d'anticancéreux sont tombés dans le domaine public.

En conformité avec les dispositions du Code des marchés publics [2], les anticancéreux nouvellement génériqués

Download English Version:

https://daneshyari.com/en/article/5547005

Download Persian Version:

https://daneshyari.com/article/5547005

Daneshyari.com